

APPEL D'OFFRES – PRESTATION TRAITEUR

Assemblée Générale GODF - Lille 2024

1. Objet de la consultation

Dans le cadre de l'organisation de sa prochaine Assemblée Générale, le Grand Orient de France lance un appel d'offres portant sur l'attribution d'un marché « TRAITEUR ».

Cette manifestation se déroulera à Lille Grand Palais et le marché porte sur des prestations à réaliser du lundi 19 août au samedi 24 août 2024 – **déjeuners exclusivement**.

2. Allotissement :

Le présent appel à candidature est subdivisé en 2 lots, comme suit :

Lot N°1 : Traiteur (déjeuner en buffet ou servi à l'assiette sur plusieurs espaces de restauration distincts)

Lot N°2 : Location de mobilier de restauration

Les candidats devront présenter une réponse pour le lot 1 et le lot 2 ; les dossiers portant sur un seul lot seront automatiquement écartés. Les candidats devront assurer personnellement les prestations de chaque lot.

3. Descriptif LOT 1:

COMPOSITION DES BUFFETS ET DES MENUS

Les entreprises candidates proposeront plusieurs menus pour chaque repas **selon la composition suivante** :

Buffets :	Service à l'Assiette :
Bar à salade Buffet campagnard (Lu, Ma, Me, Sa) ou plat chaud individuel (Je, Ve) Tartes à partager et corbeilles de fruit Café 25 cl d'eau minérale plate ou gazeuse par personne, en sus de la fourniture d'eau en carafe à volonté	Entrée froide Plat chaud Dessert Café 25 cl d'eau minérale plate ou gazeuse par personne, en sus de la fourniture d'eau en carafe à volonté

⇒ **en option, à chiffrer distinctement de la part alimentaire : 25 cl de vin par personne**

FRAIS ANNEXES A INCLURE DANS LA TARIFICATION DE LA PRESTATION

a) Art de la table

- Linge : nappage en tissu blanc – serviettes en papier jetable aspect tissu couleur à déterminer
- Vaisselle et couverts (hors plateau : garniture en matériau recyclé)

b) Déchets :

- Le restaurateur devra se charger de l'évacuation de tous ses déchets.

c) Frais annexes :

- Les frais annexes non prévus dans le devis seront à la charge du restaurateur.

PLANNING PREVISIONNEL SOUMIS A VARIATION

NOM DE LA SALLE	Catégorie de repas	nombre	total / jour / salle	horaires
salle 0.8	Buffet	17	17	DE 12H30 A 14H
Salle 0.7	Buffet	17	17	
Com Gl haut grand	Buffet	20	20	
salle 0.3	Buffet	12	52	
	Buffet	37		
salle de Presse	Buffet	9	17	
	Buffet	8		
TOTAL 19/08/24			123	
Salle 0.7	Buffet	17	17	DE 12H30 A 14H
Com Gl haut grand	Buffet	20	20	
salle 0.8	Buffet	17	17	
salle 0.3	Buffet	2	53	
	Buffet	40		
salle de Presse	Buffet	25	25	
salle 2.2	Buffet	15	15	
TOTAL 20/08/2024			147	
arrière bar	Buffet	4	79	DE 11H30 A 14H30
	Buffet	60		
salle de Presse	Buffet	27	27	
Salle 2.2	Buffet	50	50	DE 12H30 A 14H
salle 0.5	Buffet	20	20	
Salle 0.7	Buffet	19	19	
Com Gl haut grand	Buffet	23	23	
salle 0.8	Buffet	17	17	
TOTAL 21/08/2024			235	
salle de Presse	Buffet	26	26	DE 11H30 A 14H30
salle 0.3	Buffet	54	71	
	Buffet	4		
salle 0.5	Buffet	20	20	12H30 / 13H45
Salle 0.7	Buffet	19	19	
Com Gl haut grand	Buffet	20	20	
salle 0.6	Buffet	21	21	
salle 0.8	Buffet	17	17	
Salle 2.2	Buffet	50	50	
Salle Paris	assiette	1 336	1 346	
	assiette	0		
TOTAL 22/08/2024			1 590	
salle de Presse	buffet	25	25	DE 11H30 A 14H30
salle 0.3	buffet	54	71	
	buffet	4		
Salle 0.7	Buffet	23	23	12H30 / 13H45
salle 0.5	Buffet	20	20	
Com Gl haut grand	Buffet	20	20	
salle 0.6	Buffet	21	21	
salle 0.8	Buffet	17	17	
Salle 2.2	buffet	37	37	
Salle Paris	assiette	1 336	1 353	
	assiette	7		
TOTAL 23/08/2024			1 587	
Salle 0.1+0.2	Buffet	28	150	12H45 / 14H
	Buffet	2		
TOTAL 24/08/2024			150	
TOTAL GENERAL			3832	

CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES – CONDITIONS IMPÉRATIVES

L'entreprise mettra à disposition un personnel qualifié pour assurer les prestations convenues au cahier des charges selon prestation détaillée jointe. Il est expressément convenu que le personnel supplémentaire déployé pour les déjeuners en salles dédiées ne fera l'objet d'aucune facturation supplémentaire.

Le planning et les volumes définitifs seront communiqués au plus tard 7 jours avant le début de la manifestation.

Pour les besoins du marché, la force majeure est définie comme un événement à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique.

L'impossibilité matérielle pour l'organisateur, résultant de la force majeure ou d'une décision politique ou d'une situation sanitaire, de réaliser l'évènement tel que décrit dans l'appel d'offres entraînera son annulation pour l'année 2024 avec report du marché sur l'année 2025.

4. Descriptif LOT 2 :

- Location de 160 tables rondes de 10 personnes :
 - 150 tables de 10 personnes dans la salle de restauration principale (Paris)
 - 5 tables de 10 personnes pour la salle 0.3
 - 5 tables de 10 personnes dans la salle du conseil (salle 2.2)
- Location de 1.600 chaises assorties

Pour les besoins du marché, la force majeure est définie comme un événement à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique.

L'impossibilité matérielle pour l'organisateur, résultant de la force majeure ou d'une décision politique ou d'une situation sanitaire, de réaliser l'évènement tel que décrit dans l'appel d'offres entraînera son annulation pour l'année 2024 avec report du marché sur l'année 2025.

Le planning et les volumes définitifs seront communiqués au plus tard 7 jours avant le début de la manifestation.

5. Calendrier de la consultation :

Judi 11 janvier 2024 : Publication de l'appel à candidatures

Vendredi 16 février 2024 - 17h : Date limite de réception des offres au siège social

- **Par voie électronique** à muriel.legrand@godf.org
- **Ou par voie postale** à **Grand Orient de France** – 16 rue Cadet – 75009 PARIS – à l'attention de Muriel LEGRAND

Mercredi 21 février 2024 : Dépouillement des offres par la Commission d'Appel d'Offres – sélection des candidats

Mercredi 28 février 2024 : Visite des installations des candidats short-listés avec dégustation et évaluation

Mercredi 13 mars 2024 : Examen des dossiers en vue de l'attribution du marché

Vendredi 22 mars 2024 : Attribution du marché par le Conseil de l'Ordre du GODF

6. Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

Contact : Muriel LEGRAND

Mail : muriel.legrand@godf.org

Tel : 01.45.23.74.80

7. Formalisme du dossier de candidature :

Les dossiers doivent être retournés par courriel à muriel.legrand@godf.org :

a) un dossier administratif comprenant :

- Une lettre de candidature,
- Une note faisant état de l'expérience de l'entreprise et comprenant les références dans le domaine concerné,
- Une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat ou le représentant légal de l'entreprise atteste :
 - qu'il n'appartient pas ou qu'il n'a pas appartenu, qu'il ne collabore pas ou n'a pas collaboré, de fait ou de droit, à une association ou à un groupement appelant à la discrimination, à la haine, à la violence envers une personne ou un groupe de personnes en prétextant de leur origine, leur appartenance à une ethnie ou à une religion déterminée et qui propagerait des idées et des théories tendant à justifier ou à encourager cette discrimination, cette haine, cette violence,
 - qu'il n'appartient pas ou qu'il n'a pas appartenu, qu'il ne collabore pas ou qu'il n'a pas collaboré de fait ou de droit à une association ou un groupement conduisant directement ou indirectement à détruire, à déstabiliser ou à aliéner l'être humain.
 - que les dirigeants de la société candidate ne font ou n'ont pas fait l'objet de poursuites judiciaires à titre personnel.

Pour les candidats, personnes morales, cette attestation sur l'honneur est signée par leur représentant légal et certifie en outre que toutes les personnes qui seraient appelées à concourir à l'exécution du marché remplissent ces trois conditions.

- Une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat ou le représentant légal de l'entreprise atteste qu'il n'a aucun lien quelconque avec les instances de l'Obédience tels que :
 - pour les personnes physiques, les candidats qui seraient dignitaires en exercice (membres du Conseil de l'Ordre, de l'Instance Nationale de Solidarité maçonnique, de la Chambre Suprême de Justice Maçonnique) ou descendus de charge depuis moins de trois ans,
 - pour les personnes morales, les candidats dont un dignitaire en exercice ou descendu de charge depuis moins de trois ans aurait une participation, même minoritaire, au sein de l'entreprise,
 - pour les personnes physiques et morales, les candidats présentant un lien familial ou professionnel direct avec un dignitaire en exercice ou descendu de charge depuis moins de trois ans.
 - qu'il n'a aucun lien familial ou professionnel direct avec un membre du personnel du Grand Orient de France ou de ses structures associées.
 - Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat indique qu'il est en règle avec ses obligations fiscales, sociales, sanitaires et vis-à-vis de la réglementation du travail et qu'il ne fait l'objet d'aucune
-

procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, ou, pour les personnes physiques, de faillite personnelle,

- Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat indique qu'il considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer toute information ou donnée dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat et lors de sa réalisation ; pour l'application de la présente clause, le prestataire répond de ses salariés comme de lui-même.
- Une attestation par laquelle, dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (RGPD).
- Une attestation adéquate des administrations compétentes (Trésor Public, URSSAF, agrément sanitaire) datant de moins de six mois,
- Les comptes annuels détaillés, avec les annexes et les rapports des Commissaires aux Comptes ou des experts-comptables relatifs aux trois derniers exercices écoulés.

b) un dossier technique comprenant :

Pour le lot 1 :

- **Deux propositions de menus pour chaque jour**, idéalement avec photos, permettant d'apprécier la qualité, la diversité et l'origine des produits (engagement en frais/local/voire bio) ainsi que l'originalité des recettes pour les différentes prestations :
 - Buffet,
 - Assiette.
- **L'organisation du service et les moyens mis en œuvre** (organisation des offices traiteur, répartition du personnel cuisine et salle),
- **Visuels du dressage des tables**
- **Présentation de la démarche HACCP**
- **L'offre chiffrée TTC** dans laquelle le candidat répond point par point aux spécifications du cahier des charges
- **Une attestation** précisant que les conditions du marché sont réputées acceptées.

Pour le lot 2 :

- **Une proposition de mobilier avec photos**,
- **L'organisation des moyens mis en œuvre** (y compris déplacement de mobilier si besoin),
- **L'offre chiffrée TTC** dans laquelle le candidat répond point par point aux spécifications du cahier des charges
- **Une attestation** précisant que les conditions du marché sont réputées acceptées.

***Ne pas envoyer de formulaires « DC » :
il ne s'agit pas d'un marché public.***